

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°202300638 en date du 30/11/2023, le Président de Limoges Métropole a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, conformément au code de l'environnement, pour la modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Couzeix concernant l'agrandissement de la zone Ui et la modification de l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) du Mas de l'Age.

### DATES DE L'ENQUÊTE

Limoges Métropole informe les personnes intéressées qu'une enquête publique se déroulera du **jeudi 04 janvier 2024 au vendredi 02 février 2024** inclus soit pendant 30 jours consécutifs.

### COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

M. Hervé COULAUD, Cadre retraité du ministère de la Culture, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour mener l'enquête susvisée par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Limoges du 29 septembre 2023.

### LIEU DE L'ENQUÊTE

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier sera tenu à la disposition du public, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public à la mairie de Couzeix (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30) et au siège de Limoges Métropole aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00).

Ce dossier sera également consultable sur les sites internet de la commune de Couzeix (<http://www.couzeix.fr>), et de Limoges Métropole (<http://www.limoges-metropole.fr/>, onglet « enquête publique »).

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur un poste informatique mis à disposition du public au siège de Limoges Métropole aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00).

### OBSERVATIONS DU PUBLIC

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur des registres d'enquête à feuillets non-mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie de Couzeix et au siège de Limoges Métropole cités ci-dessus.

Pendant cette période, toutes correspondances relatives à l'enquête devront être adressées au commissaire enquêteur à la mairie de Couzeix (Mairie de Couzeix, 176 avenue de Limoges, 87270 Couzeix).

Le public pourra également adresser ses observations via une adresse mail dédiée :

[enquete-m6-couzeix@limoges-metropole.fr](mailto:enquete-m6-couzeix@limoges-metropole.fr)

### PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Couzeix :

- **Jeudi 4 janvier 2024 de 9h00 à 12h00 ;**
- **Lundi 8 janvier 2024 de 14h00 à 17h00 ;**
- **Lundi 15 janvier 2024 de 9h00 à 12h00 ;**
- **Mercredi 24 janvier 2024 de 9h00 à 12h00 ;**
- **Vendredi 2 février 2024 de 14h00 à 17h00.**

### DÉCISIONS POUVANT ÊTRE ADOPTÉES AU TERME DE L'ENQUÊTE

Adoption d'une délibération approuvant la modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Couzeix par Limoges Métropole.